

PUBLIC

Avocats – Notaires – Collaborateurs de l'étude notariale – Gestionnaires de patrimoine – Conseillers en gestion de patrimoine – Comptables – Experts-comptables

PRÉ-REQUIS

Être juriste, avoir des connaissances en droit civil et des bases en droit du divorce ou avoir préalablement suivi la formation :

[Droit du divorce \(12983 \)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d' Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

Code
12987

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1088 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Décrire l'éclatement du foyer fiscal
- Envisager les aspects fiscaux du partage
- Examiner la fiscalité des règlements patrimoniaux consécutifs au divorce

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation

Décrire l'éclatement du foyer fiscal

Identifier l'imposition distincte

- En matière d'Impôt sur le Revenu
- En matière d'Impôt sur la Fortune Immobilière
- En matière d'Impôts locaux

Procéder au contrôle de l'imposition commune

- Les délais de contrôle : le droit commun et les prescriptions dérogatoires
- Les modalités de contrôle
- La solidarité de paiement
- Partage de pratiques : illustration du principe de solidarité fiscale / illustration du mécanisme de décharge de solidarité

Envisager les aspects fiscaux du partage

Déterminer les conséquences fiscales directes du partage

- Les droits d'enregistrement
- L'impôt sur la plus-value

Identifier les conséquences fiscales indirectes du partage

- Les modalités du partage et les plus-values

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- La séparation et le changement de régime fiscal
- Exercice pratique : calcul du droit de partage lors de la liquidation et du partage d'un régime de communauté et d'un régime de séparation de biens / comparaison avec le régime de la participation aux acquêts

Examiner la fiscalité des règlements patrimoniaux consécutifs au divorce

Envisager le traitement fiscal des pensions alimentaires

- Les enfants mineurs
- Les enfants majeurs

Evaluer les règlements entre époux

- La contribution aux charges du mariage
- La prestation compensatoire
- Les autres versements entre époux

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 2 Nov. 2026

A DISTANCE

- 2 Nov. 2026

